



Séance du 16 juin 2023 à 15h

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris
accessible en présentiel et en visioconférence
présidée par **Roland Pourtier**
coordonnée par **Jean-Louis Oliver**

Gestion des eaux partagées : entre coopération et conflits

PROGRAMME

Introduction

Roland Pourtier, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 2 juin

Pierre Gény, Secrétaire perpétuel – ASOM

Présentation de la séance

Pierre Gény, Secrétaire perpétuel – ASOM

Jean-Louis Oliver, 4^{ème} section – ASOM

Communications

« Le Nexus et l'hydrodiplomatie : de nouvelles approches pour faire face aux défis climatiques dans la région du Moyen Orient »

Fadi Comair, Membre associé - ASOM

« Les eaux souterraines et les systèmes aquifères partagés »

Alice Aureli, Experte en ressources en eau et titulaire d'un Doctorat en hydrogéologie

« Aux sources du sacré : Penser le fleuve Mékong et son bassin versant au prisme du religieux »

Pascal Bourdeaux, Historien, Maître de conférences à l'École Pratique des Hautes Etudes

« Les enjeux de l'eau et de la biodiversité dans les bassins versants transfrontaliers du Maroni et de l'Oyapock, (Guyane - Suriname - Brésil Amapa) »

Patrick Lecante, Maire de la commune de Montsinéry - Tonnégrande, Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane et Administrateur de l'Office Français de la Biodiversité

Questions et débats



Présentation des intervenants et résumés des communications

Ouverture

Jean-Louis Oliver, 4^{ème} section – ASOM

L'eau, c'est la vie : elle est en effet irremplaçable pour les besoins domestiques et sanitaires quotidiens, pour l'agriculture et l'élevage, pour la production d'énergie, pour les activités industrielles, pour la pêche, pour la navigation fluviale, pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité ...

Mais les eaux superficielles ou souterraines ne sont pas en quantité illimitée, et elles sont très inégalement réparties à travers l'espace et dans le temps, selon les saisons et suivant les années.

Ces eaux ont leurs espaces spécifiques, le bassin hydrographique pour les eaux de surface et l'aquifère pour les eaux souterraines ; l'eau ignore les découpages administratifs et les frontières internationales ; c'est même plutôt l'inverse, les populations s'installent généralement à proximité de l'eau ; ainsi, en France, les départements et, en Afrique, les Etats ont souvent pris le nom des fleuves qui les approvisionnent ; en Afrique notamment, beaucoup de bassins hydrographiques et d'aquifères sont transfrontaliers.

Lorsque les ressources en eau, superficielles ou souterraines, sont en quantité et en qualité suffisantes, les divers besoins peuvent être aisément satisfaits ; si ce n'est pas le cas, l'eau devient le siège d'inévitables concurrences, entre les usages et entre les territoires, à échelle locale comme au niveau international : l'histoire de « Manon des sources » de Marcel Pagnol en est un bon exemple ; l'eau devient l'enjeu d'une compétition, de tensions et même de crises ou de conflits, notamment entre l'amont et l'aval des bassins versants.

Le cycle planétaire de l'eau est au coeur des mécanismes du climat dont le réchauffement a des effets préoccupants : réduction de la quantité et de la qualité des eaux et accroissement de leur température, augmentation de la fréquence, de l'imprévisibilité et de la gravité des phénomènes hydro-météorologiques extrêmes, élévation du niveau, de la salinité et de l'acidité des océans, érosion accrue du littoral et risques de submersions marines, voire même de tsunamis.

Dans le même temps, les besoins en eau augmentent avec la croissance démographique, le développement économique et l'élévation du niveau de vie dans de nombreux pays.

La gestion de l'eau, en particulier des eaux partagées, est ainsi appelée à devenir un sujet majeur de préoccupation et de tensions dans les années à venir ; mieux valent solidarité et coopération que crises et conflits. C'est d'ailleurs pourquoi les Nations Unies ont organisé une conférence multilatérale sur l'eau en mars 2023 à New York.



« Le Nexus et l'hydrodiplomatie : de nouvelles approches pour faire face aux défis climatiques dans la région du Moyen Orient »

Fadi Comair, Membre associé – ASOM

La région du Moyen Orient est reconnue comme un « hot spot » de la crise climatique : les impacts climatiques se manifestent de la manière la plus intense dans cette zone géopolitiquement sensible et peuplée, et ils se traduiront par des vagues de chaleur extrême, une pénurie hydrique, un effondrement de l'agriculture et un taux de migration élevé.

Cette région est dans une phase critique ; car, selon la Banque Mondiale, tous les pays y souffriraient d'une pénurie d'eau d'ici 2030 ; par exemple, la Jordanie peut s'attendre à une diminution de 30 % de la disponibilité de l'eau par habitant d'ici 2040. En fait, 64 % des gouvernorats palestiniens sont en proie à une pénurie aiguë d'eau et, compte tenu des effets du changement climatique, ce taux devrait atteindre jusqu'à 73 % en 2050.

Le changement climatique est aussi à l'origine de profondes souffrances et de divers conflits centrés autour des bassins hydrographiques transfrontaliers, en raison d'événements extrêmes : la pénurie d'eau, la sécheresse et les crues soudaines ayant un impact sur la sécurité alimentaire et le transfert massif de population.

Ces problématiques s'ajoutent à la question de la gestion des bassins hydrographiques transfrontaliers, tels que le Tigre et l'Euphrate, le Jourdain, le Nil, ... et du partage de ces ressources essentielles entre les pays riverains, tout en s'appuyant sur le dialogue, la coopération, et sur des approches innovantes, à savoir : l'hydrodiplomatie permettant d'asseoir la paix hydraulique, l'importance de l'eau-énergie-alimentation-sécurité Nexus et l'élaboration de politiques prospectives pour une paix durable.

Ces approches garantissent la mise en place de bonnes pratiques de coopération, et ouvrent aussi la voie à une gestion mieux intégrée des ressources et de l'environnement.

« Les eaux souterraines et les systèmes aquifères partagés »

Alice Aureli, Experte en ressources en eau et titulaire d'un Doctorat en hydrogéologie

Alice Aureli est experte en ressources en eau et titulaire d'un Doctorat en hydrogéologie. Elle a été Chef des programmes de l'UNESCO sur les ressources en eaux souterraines et la coopération dans le domaine de l'eau, et membre du personnel du Secrétariat du Programme Hydrologique Intergouvernemental (PHI) de l'UNESCO. Elle a eu la charge du suivi de la composante « eaux souterraines » de l'indicateur 6.5.2 de l'ODD 6 relatif à la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau.

Madame Aureli a plus de trente ans d'expérience dans la gestion et la gouvernance des ressources en eaux souterraines. Elle a lancé au début des années 2000 le programme « International Shared Aquifers Resources Management (ISARM)» et supervisé les travaux du groupe de scientifiques qui a aidé la Commission du droit international des Nations Unies à préparer les articles de Loi concernant les aquifères transfrontaliers.



Un aspect important de son travail porte sur l'application des connaissances scientifiques dans les politiques liées à la gouvernance des eaux souterraines. Elle a été responsable d'un large portefeuille de projets visant à améliorer les connaissances sur les aquifères dans le monde.

En plus de ses nombreuses années d'activités de recherche, elle continue à superviser des études de Master et des Thèses de doctorat. Lauréat de plusieurs prix internationaux, tels que le Prix des Présidents de l'Association Internationale des Hydrologues (AIH) en 2015 et le Prix d'Hydrogéologie Gilbert Castany en 2022. Alice Aureli est membre honoraire de l'International Water Resources Association (IWRA), auteur d'un grand nombre de publications et éditeur de plusieurs revues internationales, telles que l'Hydrogeology Journal et l'Italian Journal of Groundwater.

L'exposé présentera les résultats les plus récents des travaux entrepris par l'UNESCO et l'ONU-Eau sur les eaux partagées, ainsi que les résultats de la conférence sur l'eau organisée par les Nations Unies en mars dernier à New York.

Les eaux souterraines représentent plus de 60 % des flux d'eau douce du monde et, étant partagées par 153 pays, l'importance de coopérer pour leur gestion équitable et durable ne pourrait être plus évidente. Les Objectifs du Développement Durable comprennent un Objectif spécifique concernant l'eau, l'ODD 6, et une Cible relative à la coopération transfrontalière.

Les Nations Unies se proposent d'aider les pays à assurer le suivi des problématiques liées aux systèmes d'eaux transfrontalières et, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UNESCO et l'ONU-Eau ont la responsabilité du suivi de l'état de la coopération entre les pays pour la gestion de ces systèmes et de compiler les données nationales permettant de rendre compte des progrès mondiaux vers la réalisation de l'ODD 6.

On dénombre actuellement 310 bassins fluviaux et lacustres, et 468 systèmes aquifères transfrontaliers. Si les connaissances sur les systèmes d'eaux de surface de la planète sont aujourd'hui assez conséquentes, les connaissances sur les systèmes aquifères transfrontaliers ne sont pas suffisantes. Malgré les efforts de l'UNESCO, de nombreux pays ont encore besoin d'améliorer leur connaissance de ces systèmes. Ceci est très préoccupant, car il a été estimé que les eaux souterraines représentent la plus grande source d'eau douce sur terre. Elles fournissent déjà la moitié du volume d'eau prélevée à des fins domestiques par la population mondiale, de l'eau potable pour la grande majorité de la population rurale, et environ 25 % de toute l'eau prélevée pour l'irrigation.

La dépendance à l'égard des eaux souterraines et des systèmes aquifères partagés ne fera qu'augmenter, principalement en raison de la demande croissante de tous les secteurs combinés, et à cause du changement climatique qui pourra produire des variations plus fréquentes des régimes de précipitations. Cette dépendance accentue la nécessité d'une meilleure gouvernance et d'une coopération effective entre les États impliqués, afin de garantir une bonne gestion de ces ressources essentielles. Au cours des deux dernières décennies, le cadre juridique concernant les aquifères transfrontaliers a fait l'objet de plusieurs Résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies, exhortant les Gouvernements à améliorer leur législation et leurs institutions nationales, et à progresser dans la coopération dans ce domaine.



**« Aux sources du sacré : Penser le fleuve Mékong et son bassin versant
au prisme du religieux »**

Pascal Bourdeaux, Historien, Maître de conférences
à l'École Pratique des Hautes Études

Pascal Bourdeaux est historien, maître de conférences à l'École Pratique des Hautes Études où il mène des recherches sur les religions de l'Asie du Sud-Est.

Il s'intéresse particulièrement au bouddhisme Hot Hao, au protestantisme et aux croyances populaires du Sud Viêt Nam, puis plus largement aux évolutions socioculturelles et environnementales de la « civilisation fluviale » du delta du Mékong depuis le début du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours.

Pascal Bourdeaux est membre du Laboratoire de recherche « Groupe Sociétés Religions Laïcité (EPHE - PSL / CNRS) et de l'Association Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (LAGF).

La communication de Pascal Bourdeaux se propose de porter un regard religieux sur le Mékong et sur les civilisations fluviales de la péninsule indochinoise qu'il a engendrées.

Si l'actualité alerte à juste titre sur les enjeux géostratégiques et énergétiques qui affectent l'ensemble du bassin versant du Mékong et en dérèglent son fonctionnement, trop peu est dit sur la relation intime, et parfois sacrée, que les populations riveraines continuent de partager avec ce fleuve nourricier.

Mieux prendre en compte les savoirs locaux et le rapport ancestral que chaque culture entretient avec la Nature et avec le Fleuve peut enrichir notre compréhension des grands défis environnementaux et, qui sait, contribuer à y apporter des solutions ...

**« Les enjeux de l'eau et de la biodiversité dans les bassins versants transfrontaliers du
Maroni et de l'Oyapock, (Guyane - Suriname - Brésil Amapa) »**

Patrick Lecante, Maire de la commune de Montsinéry - Tonnégrande, Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane et Administrateur de l'Office Français de la Biodiversité

Monsieur Patrick Lecante est Maire de la commune de Montsinéry - Tonnégrande, Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane et Administrateur de l'Office Français de la Biodiversité.

Depuis de nombreuses années, il s'engage pour le développement sur le territoire communal et régional d'un modèle durable autour de l'environnement, de l'éducation et de l'emploi.

Economiste de formation, il oeuvre également pour un développement économique profitable à tous et respectueux des ressources naturelles, telles que l'eau et la biodiversité du territoire.



La Guyane française partage avec ses voisins du Suriname et de l'Etat d'Amapa (Brésil) deux bassins versants : le Maroni (66 000 km²) et l'Oyapock (33 000km²). Les populations qui vivent de part et d'autre des frontières sont liées et parents. Mais des vulnérabilités sociales, économiques et environnementales nous amènent à réfléchir sur la mise en oeuvre de la gestion et de la protection des ressources en eau.

L'explosion démographique enregistrée ces dernières années, l'enclavement de ces territoires, l'implantation spatiale des populations et leur exposition aux risques hydrologiques, la pluralité des cultures et des modes de vie sont autant de critères qui viennent complexifier l'organisation de la gestion de l'eau.

En outre, ces bassins versants transfrontaliers, qui bénéficient d'écosystèmes aquatiques remarquables, sont de plus en plus menacés par des sources de contaminations graves, en lien avec les activités d'orpaillage illégales et les rejets de déchets solides dans les fleuves.

Pour faire face à cet ensemble de défis transfrontaliers, l'initiative BIO - PLATEAUX promeut depuis 2019 une démarche progressive, qui s'appuie sur l'amélioration de la connaissance partagée de la gestion intégrée de l'eau.

Ainsi, de nombreuses activités ont été menées pour mieux appréhender, dans les bassins versants transfrontaliers, les enjeux de gestion et de préservation des milieux aquatiques et de la la ressource en eau (www.bio-plateaux.org).

Le 29 avril 2022, les points focaux BIO - PLATEAUX des trois territoires : l'Université Anton de Kom du Suriname, l'Agence Amapa et l'Office de l'Eau de Guyane (OEG) ont officiellement annoncé, conjointement avec l'Office International de l'Eau, le lancement d'un observatoire transfrontalier à l'horizon 2026, future institution partagée.